

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 15 décembre 2022

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE		ABSTENTION		
	Procès-verbal du conseil municipal du 29 novembre 2022	18	10	8	3	13	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		APPROUVE le procès verbal
2022 12 01	Désignation du secrétaire de séance	18	10	8	3	13	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		DESIGNE M. Guy LAGADEC comme secrétaire de séance.
2022 12 02	Programme assainissement : validation du Document de Consultation des Entreprises (DCE)	18	10	8	3	13	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		La zone d'étude a été découpées en deux tranches : <ul style="list-style-type: none"> • Tranche ferme : de la rue du 8 mai 1945 au carrefour de la rue du Stade/Rue des Martyrs de l'Occupation/ Route du Ruellou. • Tranche conditionnelle : carrefour rue du Stade/rue des Martyrs de l'Occupation/ Route du Ruellou à la ZA du Ruellou. VALIDE le Document de consultation des entreprises du programme assainissement 2023 tel que présenté. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à lancer la consultation et à signer tout document se référant à ce dossier.
2022 12 03	Programme assainissement : demande de subvention	18	10	8	3	13	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		La collectivité peut solliciter une aide financière auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne relative aux réseaux d'assainissement des eaux usées, à la réduction de l'impact des eaux pluviales ainsi qu'à l'autosurveillance des systèmes d'assainissement. La commune de Saint-Nicolas-du-Pélem étant en ZRR, la subvention peut être majoré de 10 %, soit 40 % de subvention dans la limite du calcul d'un coût plafond établi par l'agence de l'eau Loire Bretagne. APPROUVE le projet tel que présenté APPROUVE le plan de financement tel que présenté PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023 du budget assainissement AUTORISE monsieur le maire à solliciter les subventions auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne et à signer tout document se référant à ce dossier.

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE		ABSTENTION		
2022 12 04	Créance irrécouvrable : admission en non valeur	18	10	8	3	3	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		<p>DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes dont le détail figure ci-dessus.</p> <p>DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 111.15 €</p> <p>DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.</p>
2022 12 05	Présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif	18	10	8	3	3	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		<p>ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021,</p> <p>DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,</p> <p>DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,</p> <p>DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.</p>
2022 12 06	Délibération du conseil municipal portant avis sur les ouvertures dominicales	18	10	8	3	3	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		<p>L'article L 3132-26 confère au maire la possibilité d'autoriser au maximum 12 ouvertures dominicales par année civile au bénéfice de chaque catégorie de commerce de détail et encadre strictement sa mise en œuvre.</p> <p>DECIDE DE DONNER un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2023 à savoir deux ouvertures dominicales aux dates suivantes : 24 et 31 décembre 2023 dans le respect de l'article art. L 3132-25-4, al. 1er du Code du travail. Le conseil municipal suggère une ouverture jusqu'à 13h00 sans l'imposer.</p> <p>PRÉCISE que les dates seront définies par un arrêté du Maire,</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.</p>
2022 12 07	ADAC 22 : Participation forfaitaire de la collectivité pour la réalisation du programme voirie 2023	18	10	8	3	3	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, PASCO Gérard, PAVEN Marie-France, ANDRÉ Marilyse, BERNARD Christiane, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, LELIEVRE Jean-Yves, FRABOULET Solenn donnant procuration à BOUDIAF Catherine, DECOURCELLE Alain donnant procuration à ANDRÉ Marilyse, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0		0		<p>AUTORISE monsieur le maire à signer le devis de participation forfaitaire de la collectivité pour l'élaboration du programme voirie 2023 d'un montant de 1 080.00 € HT, ainsi que tout document se référant à ce dossier.</p>
2022 12 08	Décision prise par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal	18	10	8	3							<ol style="list-style-type: none"> Signature du marché avec SARL LE CAËR LUCAS TP de Saint-Nicolas-du-Pelem le 15/12/2022 concernant la réfection du chemin de Kernan Montant : 23 850.50 € HT Signature du devis de BCE de Plérim le 15/12/2022 concernant la fourniture de panneaux de signalisation Montant : 1 358.00 € HT Signature du devis de ASI de Carhaix le 15/12/2022 concernant la fourniture et pose de blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) dans les bâtiments communaux Montant : 11 658.40 € HT